

OPH de la Meuse
16 rue André Theuriet
55 000 BAR le DUC

DREAL Alsace, Champagne –Ardenne, Lorraine
2 rue Augustin Fresnel
BP 9503
57071 METZ Cedex 3

Demande de dérogation espèces protégées

Objet : Destruction de 5 nids d’Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) sur un immeuble collectif situé 94/96 route de Varennes 55 840 Thierville-sur-Meuse.



CONTEXTE :

Dans le cadre de travaux de nettoyage des façades de l'immeuble, la dépose des nids est nécessaire pour la réalisation des travaux. Nous demandons donc l'autorisation d'enlever les nids.



Inventaire

A notre demande une visite du site a été réalisée le 24 octobre 2019 par Monsieur Gérard Jouaville de la LPO Grand Est.

La répartition des nids est la suivante : tous situés coté N° 96 rue de Varennes, 3 dans l'angle de fenêtres, 2 sous un balcon

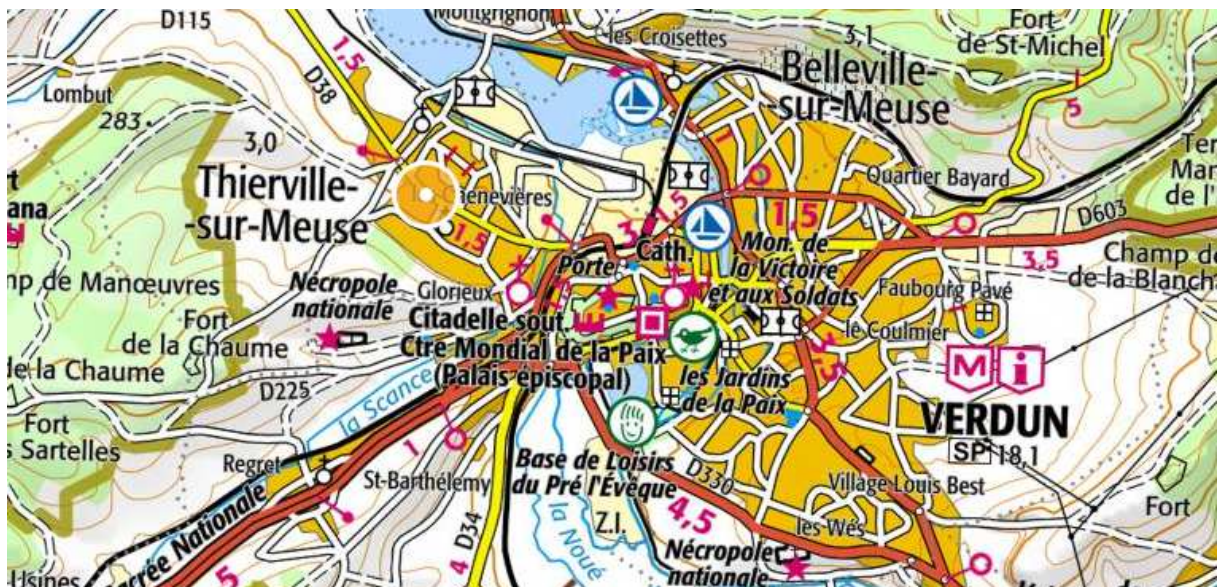
L'ensemble de la colonie représente 5 nids en parfait état, utilisés lors de la précédente saison de reproduction. A cette période de l'année, aucune présence n'est constatée par l'association LPO Grand Est. La configuration du bâtiment ne peut en aucun cas être susceptible d'accueillir d'autres espèces protégées inféodées au bâti.

Statut de conservation :

Espèce protégée en déclin.

Liste rouge NT

SITUATION :



INFORMATIONS

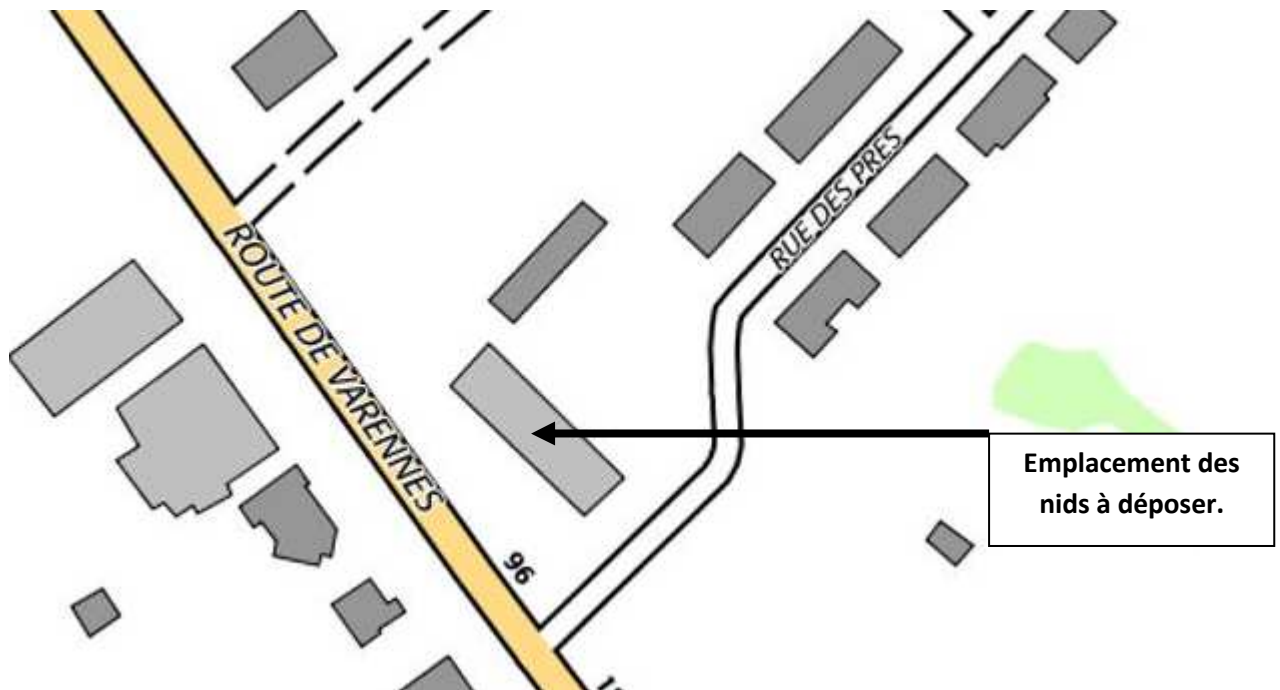
Région Grand Est

Département de la Meuse

Commune de Thierville sur Meuse 55840

Canton de Verdun

Localisation précise



MESURE COMPENSATOIRE :

En mesure compensatoire, il sera posé des nids artificiels, à l'emplacement exact des nids détruits. Cette mesure compensatoire comprendra 1 ensemble de 2 nids artificiels, pour un nid déposé.

Les travaux de nettoyage seront réalisés en 2 temps. Afin de ne pas pénaliser les entreprises qui interviendront sur ce chantier, la face avant où se trouve les nids sera réalisée plus tôt après le 15 septembre 2020 et au plus tard avant le 15 mars 2021. La face arrière et les côtés pourront être réalisés en tout temps. Le contrôle et le suivi de la mesure compensatoire, seront assurés par l'association LPO Grand Est ayant son siège 17 allée des Mésanges 54 220 Malzéville, représentée par Monsieur Gérard Jouaville, ou toute autre personne habilitée par l'association LPO Grand est.

MESURE COMPENSATOIRE (modèle) :

Nids artificiels en béton bois pour Hirondelles de fenêtres



EXEMPLE DE POSE



CONCLUSION :

Les nids de substitution devraient palier aux destructions des nids existants. Un bilan de l'opération sera transmis à la DREAL, et un suivi de la mesure compensatoire sera réalisé sur un an, pouvant être prolongée sur 2 ans, si les mesures compensatoires ne fonctionnent pas. Des mesures correctives pourront être appliquées après la première année, en cas d'échec

ACCOMPAGNEMENT

Afin de faciliter l'acceptation des mesures compensatoires pour les résidents, des planchettes pour le recueil des fientes seront disposées sous les nids artificiels.

Bar le Duc Le 28 novembre 2019.